

HOPITAUX PUBLICS

Il faut un **ÉLECTRO CHOC**

La Drees* le confirme, en 2023, les fermetures de lits ont encore progressé !!!

IL FAUT ARRÊTER LA SAIGNÉE

Avec ces fermetures de lits, les services sont saturés, les équipes sont sous pression, les tensions augmentent dans les services d'urgences et les patients y restent des heures, voire des jours entiers, les personnels craquent et quittent les services... Il faut stopper ce cercle vicieux !

Le développement de l'ambulatoire ne doit pas se faire au détriment de l'hospitalisation complète :

➤ Le « **virage ambulatoire** » (hospitalisation sans nuitée) mis en avant par les gouvernements successifs est présenté comme une évolution naturelle liée à l'évolution des prises en charge. Cet argument servant à la **réduction des lits d'hospitalisation** (avec nuitée) ne tient plus. Les **pertes de chance** liées aux manques de lits d'hospitalisation se révèlent de jour en jour.

On ferme par manque de personnels qualifiés :

➤ Par ailleurs, l'étude de la Drees publiée le 31 octobre 2024, montre que la diminution du nombre de lits est également induite par le **manque de personnels qualifiés** pour les maintenir ouverts.

L'étude montre bien que c'est le secteur public qui est menacé, les capacités d'hospitalisation et d'ambulatoire du secteur privé progressent :

➤ **-43 500 lits** d'hospitalisation complète (avec nuitée) depuis 2013, **soit 10,5 % en 10 ans**. Le recul de la capacité d'hospitalisation complète est "**plus rapide**" ces quatre dernières années qu'avant la crise sanitaire.

➤ Cette tendance se confirme en 2023 avec **-4 900 lits** (-1,3 %) d'hospitalisation complète dans les hôpitaux publics et privés avec un **recul marqué des lits de psychiatrie (-2,4 %)**, principalement dans le secteur public.

➤ Le nombre de sites hospitaliers continue aussi de décroître "sous l'effet des réorganisations et de restructurations" : **-160 établissements publics ou privés** entre 2013 et 2023, soit **-5,1 %**, avec une **baisse plus forte dans le public** que le privé.

Le budget 2025 de la Sécurité sociale présenté par le gouvernement va encore accélérer cette macabre tendance.

➤ L'augmentation des dépenses de santé dédiées au secteur hospitalier sera limitée à **+3,1 %**, bien loin des besoins ; même la Fédération hospitalière de France (FHF, employeurs du secteur public) estime nécessaire d'augmenter l'ONDAM de **+6 %**.

En 2000, le système de santé français était reconnu comme le plus performant au monde par l'OMS. Aujourd'hui, il est 25^{ème} selon le classement de l'OCDE.

La CGT exige :

- **L'arrêt des fermetures de lits,**
- **Un plan urgence emploi-formation,**
- **La revalorisation des salaires et des carrières.**



Signez la pétition...

Le combat continue ! On a besoin de vous ! C'est le moment pour se syndiquer !

Nom : Prénom :
 Etablissement : Service :
 Adresse :
 N° téléphone : Adresse Mail :

Je souhaite adhérer à la CGT

Je souhaite prendre contact avec la CGT pour avoir plus de renseignements sur la syndicalisation



On achève bien Les Fonctionnaires !

Après avoir fait travailler les agents de la Fonction Publique Hospitalière sans moyens pendant le Covid,
Après les avoir engagés à faire des heures supplémentaires pour gagner plus,
Après avoir détruit leur vie personnelle en les rappelant sur leurs congés et leurs repos,
Après les avoir incités à travailler en 12h pour pallier au manque d'effectif créé par le manque de recrutement,
Après avoir intensifié la charge de travail de l'ensemble des professionnels de la santé et de l'action sociale,
Après les avoir dépossédés du sens donné à leur travail,
Après avoir donc, dans notre secteur sanitaire, social et médico-social dont la pénibilité n'est plus à démontrer, complètement dégradé leurs conditions de travail entraînant des arrêts de travail de plus en plus longs, des TMS, RPS burn out, et des suicides.

Le gouvernement Barnier ose proposer comme mesures pour les fonctionnaires en arrêt maladie :

- 3 jours de carence au lieu d'un et une baisse du salaire , son taux de remboursement passant de 100% à 90 % du brut indiciaire en cas de maladie.

- Une pénalisation de la maladie qui se rajoute à la suspension des primes dès le premier jour d'arrêt maladie, sachant qu'elles peuvent représenter jusqu'à 25% du traitement des agents dans notre champ professionnel.

En pratique, c'est juste pour économiser 1,25 milliard d'euros sur le dos des agents publics !

Et ce au prétexte d'un «*plan de lutte contre l'absentéisme dans la fonction publique*» !

Comme si les agents s'absentaient et n'étaient pas malades, comme si les choix gouvernementaux pour la santé et l'action sociale depuis 40 ans n'avaient aucune conséquence sur l'état de santé des agents de la FPH. À l'heure où la continuité du service public ne tient que sur l'investissement des professionnels, cette annonce n'est qu'une maltraitance supplémentaire.

Pour la CGT, l'amélioration de la santé des professionnels de notre champ ne passera que par l'amélioration des conditions de travail pour éviter le développement de l'épuisement physique et psychique des professionnels, respecter le temps et les rythmes de travail et prendre en charge correctement les usagers.

La CGT exige :

- » **Le retrait des jours de carence et de la baisse de rémunérations (salaires et primes) dans le public et le privé,**
- » **L'amélioration des conditions de travail par l'embauche en masse dans le secteur sanitaire, social et médico-social,**
- » **Le respect des 35h, des rythmes de travail réguliers,**
- » **L'ouverture de négociations sur les 32 heures en 4 jours de 8h par semaine,**
- » **L'ouverture de négociations sur les 30 heures de nuits en 3 nuits de 10h par semaine,**
- » **La retraite à taux plein à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles,**
- » **Le renforcement de la médecine préventive.**

* demande d'autorisation d'absence à adresser auprès de votre encadrement avant le mardi 26 novembre (délais de 72h).



**CONTRE LA STIGMATISATION DES FONCTIONNAIRES !
MOBILISEZ-VOUS LE 29 NOVEMBRE À 08H45
DEVANT DEURBROUCQ SUR 3 HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES*
LORS DU COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT**

PUIS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE INTERSYNDICALE LE:

Jeudi 05 Décembre